

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
Remorque transport de choses *)	DELLSPENGER	M T 4 2	CH 9192 45

Constructeur	SPEFAG AG, Fahrzeug + Maschinenbau, 3178 Bösingen
Identification	sur la plaque du constructeur "MT 42" devant le No. du châssis " .M"
Plaque constructeur	à gauche, à l'avant sur la traverse
Numero du châssis	à gauche, en haut sur la traverse
Importateur principal	distributeur: Peter Rüegg, Motos, Forchstrasse 225, 8000 Zurich
Vehicule homologué	EBMO014

Châssis	ressorts hélicoïdaux		
Nombre d'essieux	1	Nombre de roues	2
Frein de service	mécanique, par inertie, à expansion interne, sur les 2 roues; avec blocage mécanique de recul, avec sécurité de rupture		Suspension (jambes de ressorts) Direction ---
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues, levier avec secteur		

Carrosserie transport de voitures

Dimensions	intérieur		extérieur	
	av	ar	av	ar
Longueur	2000		2580	
Largeur	960		1510	
Hauteur	-		740	
Porte à faux	av	-	av	1690
	ar	740	ar	890
Empattement	-		-	
	av		ar	1310
Distance anneau axe	av		ar	1690
	-		axe ar	-

Poids	avant		arrière		total
	av	ar	av	ar	
Poids à vide	15		90		105
Charge utile	60		350		410
Poids total	75		440		515
Poids garants	75		440		515
	-		4.00 - 8		
Pneus	-		- / 2,5		
Charge	-		440		
pour V max	-		100		
Vitesse maximale selon constructeur	-		80		
Vitesse maximale selon tenue route	-		80		

Moteur de travail		
Marque	_____	Type _____
Bruit	_____	à/min _____
Silencieux	_____	
Mesure des gaz	_____	
Déparasitage	_____	

Equipement	§)	
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	R-S1	(E)
Cignoteurs	ar	2a (E)
	av	I (E)
Catadioptres	lat.	-
	ar	III (E)
Feux de gabarit	av	-
	lat.	-
	ar	-
	ar vers l'av	-
Eclairage plaque	2/ séparé	
Carre	-	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Remorque transport de choses *)
Marque et type DELLSPERGER M T 4 2
FH-No CH 9192 45
Carrosserie transport de voitures

Poids à vide	<u>105</u>
Charge utile	<u>410</u>
Poids total	<u>515</u>

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Genre du véhicule : immatriculation comme remorque engins de sport, voir CH 9192 46.
§) Equipement : des bavettes ou des prolongements des pare-boue sont obligatoires.